

C. PCT 1314

Le Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur de communiquer que le rapport (document PCT/WG/4/17) de la quatrième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)* qui s'est tenue du 6 au 10 juin 2011, a été adopté par correspondance. Le rapport ainsi que les autres documents de la session sont disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/pct/en/meetings>).



Le 21 septembre 2011